

PAR COURRIEL

Québec, le 25 novembre 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-09-081 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 28 septembre dernier, concernant la visite du Dr. Boileau à Rouyn-Noranda du 1^{er} au 2 septembre 2022.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

01. Courriel du 13 août 2022, 1 page;
02. Courriel du 25 août 2022 - Mesures de santé publique_fonderie Horne, 2 pages;
03. Courriel du 25 août 2022, 2 pages (2);
04. Courriel du 30 août 2022, rencontre du 1er septembre, 2 pages;
05. Courriel du 31 août 2022 - Communiqué MSSS, 2 pages;
06. Courriel du 30 août 2022, Rencontre, 2 page;
07. Courriel du 31 août 2022 PJ- Communiqué MSSS, 1 page (2);
08. Courriel du 31 août 2022 - QR SMA RN, 1 page;
09. Courriel du 31 août 2022 - PJ, 4 pages;
10. Calendrier Outlook - Rencontre _ Dr Boileau du 1er septembre 2022, 1 page.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que certains documents relèvent davantage du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et du ministère de la Santé et des Services Sociaux. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de ces organismes :

Coordonnées de la personne responsable

... 2

CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Hélène Larose

Accès aux documents

Coordonnatrice - gestion présence travail,
relations travail et cond. travail

1265, boul. Forest

Val-d'Or (QC) J9P 5H3

Tél. : 819 825-5858 #2817

08.demandes.acces.information@ssss.gouv.qc.ca

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Daniel Desharnais

Sous-ministre adjoint de la coordination
et des relations institutionnelles

1075, ch. Sainte-Foy, 3e étage

Québec (QC) G1S 2M1

Tél. : 418 266-8850

Télééc. : 418 266-8855

responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 12

De : [Luc Boileau](#)
A : [Bissonnette, Jean \(BSMA\)](#)
Objet : Re: Séances à Rouyn en septembre
Date : 13 août 2022 18:30:21

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Parfait et merci beaucoup

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

De : Bissonnette, Jean (BSMA) <Jean.Bissonnette2@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : Saturday, August 13, 2022 3:51:54 PM

À : Luc Boileau <luc.boileau@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Séances à Rouyn en septembre

***Avertissement automatisé :** Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.*



Salut Luc,

Après mes échanges avec mon cabinet, celui du PM et le bureau de Yves Ouellet, nous organiserons seulement une rencontre à la toute fin de la période de consultation (en mi et fin octobre) pour entendre seulement ceux qui ne pourrait ou ne voudrait déposer un mémoire ou répondre à nos questions en ligne. Sans plus.

Donc aucun enjeu pour septembre.

Jean

Jean Bissonnette, Urb, MBA

Sous-ministre adjoint aux évaluations et aux autorisations environnementales
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est

30^e étage, boîte 02

Québec (Québec) G1R 5V7

53-54

Jean.bissonnette2@environnement.gouv.qc.ca

De : [Proteau, Hélène](#)
A : [Sarah Charbonneau \(CISSAT\)](#)
Cc : [Luc Boileau](#); [Marie Daoust-Gauthier](#); [Lavoie, Catherine](#)
Objet : Re : 2022-08-24 Mesures de santé publique_fonderie Horne V.3_document de travail
Date : 25 août 2022 22:45:42

Bonsoir,

Je me doutais bien qu'une rencontre de une heure serait un peu court ...toutefois, je ne comprends pas trop pourquoi jeudi prochain lui semble trop tard car lorsqu'on s'est parlé vendredi dernier, le début septembre semble tout à fait convenir.

Je dis cela comme ça mais peut être que nous devrions définir le vrai public cible qui a les plus grandes inquiétudes focuser le déplacement en leur consacrant le temps requis. Pour le grand public, une web diffusion à distance le lendemain AM, et enregistrée pouvant ainsi être écoutée à tout moment en différé, serait peut être plus à propos. J'ai l'impression qu'à tout vouloir faire en si peu de temps, le risque est qu'il y ait peu de gens satisfait. Mais, j'imagine que vous aviez déjà envisagé tous ces scénarios...

Bonne fin de soirée

Art. 48

Derhem Gosselin, Tamima

De: Proteau, Hélène
Envoyé: 25 août 2022 22:59
À: Luc Boileau
Objet: Tr : 2022-08-24 Mesures de santé publique_fonderie Horne V.3_document de travail
Pièces jointes: Art. 48

Bonsoir,

Art. 37 est ce que ce document est l'ébauche de l'avis qui sera disponible à la mi septembre ou est ce que c'est le contenu qui sera mis en PP la semaine prochaine.

PS il est à mon avis important de souligner à l'équipe que le nouveau plan d'action de la Fonderie n'a pas encore été déposé au Ministère. Il est attendu d'ici quelques jours et contiendra assurément plus d'info que la présentation grand public de la semaine dernière. Donc, lorsque le document mentionne ce que le plan ne contient pas, il est important de souligner que le plan de la Fonderie n'est pas encore déposé.

Cette fois ci c'est vrai, j'accroche mon crayon virtuel alors bonne fin de soirée

Art. 48

De : [Proteau, H  l  ne](#)
A : [Luc Boileau](#); [Caroline Roy \(CISSSAT\)](#); [St  phane Tr  panier](#)
Cc : [Lavoie, Catherine](#)
Objet : TR : 1er septembre, rencontre avec la population du quartier Notre-Dame
Date : 30 ao  t 2022 08:23:48

Bonjour,

J'ai pris connaissance avec   tonnement de l'information transmise dans le courriel ci-dessous. Je souhaite vous pr  ciser que je ne peux aucunement, comme coordonnatrice des actions gouvernementales,   tre partie prenante des responsabilit  s qui incombent aux minist  res et organismes impliqu  s dans le dossier de la Fonderie.

Je serai pr  sente    Rouyn cette semaine pour m'assurer en amont de faire les arrimages entre les messages devant   tre port  s par les diff  rents minist  res et surtout entendre les parties prenantes au dossier et m'assurer d'une coordination des suites    donner. Il ne peut   tre question que je sois associ  e aux experts de sant   qui seront pr  sents pour faire un   tat de situation sur la sant   environnementale car ceci vous appartient.

Je souhaite pour la suite approuver les messages ou documents qui sont produits et qui impliquent mon mandat. Il faudra de plus bien pr  ciser mon r  le d  s le d  but des rencontres publiques.

Je demeure disponible pour vous   clairer au besoin sur la port  e de mon mandat.

H  l  ne Proteau
Sous-ministre adjointe responsable de la coordination
des actions gouvernementales dans le dossier de la Fonderie Horne
Minist  re de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Art. 48

Derhem Gosselin, Tamima

De: Lavoie, Catherine
Envoyé: 30 août 2022 08:15
À: Proteau, Hélène
Objet: TR: Rencontre pour résidents du quartier Notre-Dame

PTI, tel qu'anticipé...

art 48

art 48

Derhem Gosselin, Tamima

De: Lavoie, Catherine
Envoyé: 31 août 2022 08:41
À: Boissinot, Pauline
Cc: DCOM; Proteau, Hélène
Objet: RE: Communiqué rencontre citoyenne Rouyn
Pièces jointes: 283- Communiqué MSSS rencontre citoyenne Rouyn-PM.doc

Bonjour Pauline,

Voici les ajustements que nous proposons au communiqué du MSSS.

Merci beaucoup,

Catherine Lavoie - Adjointe exécutive
Bureau de la sous-ministre adjointe responsable de
la coordination des actions gouvernementales
dans le dossier de la Fonderie Horne
C : 53-54
www.environnement.gouv.qc.ca

De : Boissinot, Pauline <Pauline.Boissinot@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé : 30 août 2022 17:06
À : Proteau, Hélène <Helene.Proteau@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Lavoie, Catherine <Catherine.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca>; DCOM <dcom@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Communiqué rencontre citoyenne Rouyn
Importance : Haute

Bonjour Hélène, voici pour tes commentaires le projet de communiqué du MSSS concernant la visite de jeudi du Dr Boileau. Un retour est souhaité pour demain matin. Merci!

Pauline Boissinot | Directrice
Direction des communications
**Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques**

Édifice Marie-Guyart, 29^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
53-54 (cell.)

De : Johanne Pelletier (MCE) <johanne.pelletier.mce@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 30 août 2022 16:28
À : Boissinot, Pauline <Pauline.Boissinot@environnement.gouv.qc.ca>; L'Italien, Nathalie <Nathalie.L'Italien@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Mathieu Simoneau <mathieu.simoneau@msss.gouv.qc.ca>; Patrick Morency (MSSS) <patrick.morency@msss.gouv.qc.ca>; Marjorie Larouche <marjorie.larouche@msss.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lacasse <marie-claude.lacasse@msss.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Communiqué rencontre citoyenne Rouyn
Importance : Haute

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

tel que discuté pour votre approbation
Merci

Johanne Pelletier | Directrice

Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage

Cell. 53-54
www.msss.gouv.qc.ca

De : Mathieu Simoneau <mathieu.simoneau@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 août 2022 16:11

À : DGSP-Prioritaire <dgsp-prioritaire@msss.gouv.qc.ca>; MSSS - BSM - Demandes

<msss_bsm_demandes.bca@ssss.gouv.qc.ca>; Marie Daoust-Gauthier <marie.daoust-gauthier@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Morency (MSSS) <patrick.morency@msss.gouv.qc.ca>; Johanne Pelletier (MCE)

<johanne.pelletier.mce@msss.gouv.qc.ca>; Marie-Michelle Lacasse <marie-michelle.lacasse@msss.gouv.qc.ca>; Atassé

Kodjo Dovené Koulete <atasse-kodjo-dovene.koulete@msss.gouv.qc.ca>; Annie Paré <annie.pare@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Communiqué rencontre citoyenne Rouyn

Importance : Haute



Bonjour,

Voici le projet de communiqué annonçant la rencontre citoyenne de jeudi soir à Rouyn.

Merci de nous revenir avec votre approbation au cours de la matinée demain.

Bonne journée,

Mathieu Simoneau | Rédacteur stratégique

Service des Affaires publiques et stratégies
Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion 01

Rencontre d'information citoyenne dans le dossier de la Fonderie Horne
**Les autorités de santé publique présentes sur place pour informer la population
et répondre aux questions**

Québec, le 1^{er} septembre 2022 – Dans le cadre de leur troisième présence ensemble à Rouyn-Noranda, les autorités de santé publique, représentées par le directeur national de la santé publique (DNSP), le docteur Luc Boileau, le directeur par intérim de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, le docteur Stéphane Trépanier, et les experts de l'Institut national de la santé publique, participeront ce soir à une rencontre citoyenne pour faire le point sur l'exposition des résidents à l'arsenic et à d'autres contaminants émis par la Fonderie Horne.

Lors de cette rencontre, les autorités responsables pourront compter sur la présence de la sous-ministre adjointe du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques responsable de la coordination des actions gouvernementales dans le dossier de la Fonderie Horne, madame Hélène Proteau.

Rappelons que lors de son dernier passage au début du mois d'août à Rouyn-Noranda, le docteur Boileau avait manifesté son intérêt à revenir rapidement pour faire le point à nouveau et répondre aux questions de la population locale considérant les nombreuses informations qui circulent en regard des risques pour la santé liés aux différents contaminants. L'objectif est de donner toute l'information requise aux citoyens pour qu'ils aient l'heure juste sur ces émissions et leurs impacts possibles afin de bien outiller les citoyens avant le début de la consultation publique sur l'attestation gouvernementale qui débutera mardi prochain, le 6 septembre.

Cette rencontre citoyenne permettra aux responsables de la santé publique de présenter de manière factuelle les risques associés à la présence de contaminants projetés par la Fonderie Horne sur les quartiers environnants actuels et prévus.

Il est à noter que cette rencontre sera accessible aux résidents du quartier Notre-Dame en priorité, la capacité de la salle étant de 500 personnes. La rencontre sera également diffusée en temps réel sur le Web et sera accessible pour consultation par la suite.

- 30 -

Renseignements : Relations avec les médias
Ministère de la Santé et des Services sociaux
418 266-8914
medias@msss.gouv.qc.ca

Derhem Gosselin, Tamima

De: Lavoie, Catherine
Envoyé: 31 août 2022 20:36
À: Daniel Proulx (CISSSAT); Caroline Roy (CISSSAT); Marie Daoust-Gauthier
Cc: Gélinas, Michel; Proteau, Hélène
Objet: QR SMA RN 1-2 septembre 2022
Pièces jointes: QR SMA RN 1-2 septembre 2022.docx

Bonsoir,

Voici le QR, tel que discuté.

Bonne soirée et à demain,

Catherine Lavoie - Adjointe exécutive
Bureau de la sous-ministre adjointe responsable de
la coordination des actions gouvernementales
dans le dossier de la Fonderie Horne
53-54
www.environnement.gouv.qc.ca

Quel est l'historique de caractérisation et de suivi des sols du QND?

- Depuis les années 1990, les concentrations de plomb dans les sols du quartier Notre-Dame sont surveillées par l'entremise de campagnes d'échantillonnage des sols menées conjointement par la Fonderie Horne et la DSPublique.
- À partir de 1999, le suivi de l'arsenic a été intégré au programme de surveillance des sols. Dans le cadre de ce programme, la fonderie analyse les échantillons de sol et le Ministère assure l'analyse des duplicatas par l'intermédiaire du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ). Advenant un dépassement de critère pour un terrain, des actions de décontamination sont offertes par l'entreprise aux propriétaires; les propriétaires dont le terrain dépasse 500 ppm de plomb ou 100 ppm d'arsenic se font offrir de décontaminer celui-ci.
- En 1990-1991, 531 terrains ont été décontaminés, et en 2003-2004, 83 terrains ont à nouveau été décontaminés. Il s'agit essentiellement de terrains se situant dans le quadrilatère « Carter-Portelance », c'est-à-dire la partie du quartier la plus proche de la Fonderie Horne. Entre 2011 et 2019, ce sont 21 terrains qui ont été décontaminés et trois terrains en 2021.

Est-ce que le MELCC va faire lui-même la caractérisation et la décontamination?

- Le rôle du ministère est de s'assurer que les travaux réalisés par la fonderie répondent aux exigences ministérielles.
- Le ministère n'effectuera aucuns travaux sur les terrains du quartier Notre-Dame. La fonderie doit rendre des comptes au ministère à l'aide de rapports et de plans de caractérisation et de réhabilitation.
- Le MELCC Approuve le protocole de caractérisation et les plans de réhabilitation proposés par la Fonderie Horne et s'assure que les travaux sont effectués selon les exigences des guides et des règlements du ministère.

Quel est le rôle de la Fonderie :

- Élabore les protocoles selon les exigences du ministère;
- Réalise les travaux terrains (caractérisation et réhabilitation);
- Renseigne les citoyens concernés à propos des travaux selon un plan de communication convenu avec les différentes parties prenantes (ville, citoyens, Santé publique, etc.);
- Soumet les rapports de caractérisation au ministère;

Comment expliquez-vous que l'analyse des sols et la décontamination soient actuellement sous la gouverne de Glencore? (Conflit d'intérêts)

La fonderie prend en charge la réalisation et les coûts des travaux de caractérisation et de réhabilitation des sols.

Notons cependant que, suivant les recommandations contenues dans le rapport du comité interministériel, le MELCC est responsable de s'assurer que les travaux répondent aux exigences du ministère, incluant la méthodologie de caractérisation, l'utilisation de laboratoires accrédités pour l'analyse des échantillons et l'approbation des plans de réhabilitation.

Finalement, le ministère s'assure également que les travaux qui débiteront dès cet automne sont pris en charge par une firme reconnue dans le domaine.

Quel est le niveau de risque qui demeure à la suite d'une décontamination des sols

Tous les sols de remplacements seront propres, ce qui réduit les risques de contamination des enfants par les sols. En effet, il est prévu au protocole exigé par le MELCC que la réhabilitation des sols soit faite en remplaçant les sols contaminés par des sols propres.

Est-ce que la décontamination demeure sur une base volontaire?

- Le MELCC va exiger que la décontamination des sols du QND soit effectuée en tenant compte des seuils et exigences en vigueur au ministère, notamment pour l'arsenic et le plomb.

Qu'en est-il de la contamination des sols sur le périmètre urbain?

- Le MELCC n'effectuera pas une caractérisation exhaustive du périmètre urbain de Rouyn-Noranda. L'objectif est de prioriser les actions qui visent à réduire l'exposition des enfants aux contaminants induits par les sols dans le QND.

Considérant les informations partagées ce soir, quelles sont les prochaines étapes :

- La fonderie doit, dès cet automne, procéder à la réhabilitation de terrains identifiés par le biais des données issues des travaux de caractérisation réalisés en 2021.
- Afin de poursuivre les travaux de décontamination en 2023, d'autres terrains devront être caractérisés dès cet automne. Pour ce faire, la fonderie a soumis un nouveau protocole qui est en approbation par le ministère. Celui-ci sera conforme aux exigences des guides et règlements du MELCC.

Parallèlement :

- Le tout sera accompagné de communication en provenance de la Fonderie afin de tenir informés les citoyens concernés de la portée des travaux.

Quel rôle pouvez-vous jouer dans le dossier de la fonderie?

Mon rôle est de faire les liens avec les différentes parties prenantes et d'assurer une cohérence dans les actions que le gouvernement met en place.

Mon rôle est également de mettre en relation les acteurs régionaux, de tenir compte de leurs préoccupations et de faciliter les arrimages.

Est-ce que le ministre de l'Environnement tiendra compte des informations de ce soir dans le cadre de la consultation publique et du renouvellement de l'autorisation ministérielle?

Les informations seront rendues disponibles sur le site de la consultation, en plus des documents des autres ministères impliqués, dont les avis de la santé publique ainsi que les documents concernant le plan d'action de la Fonderie et la demande de renouvellement de l'autorisation.

La consultation se tiendra du 6 septembre au 20 octobre 2022, afin de tenir compte des préoccupations de la population et de lui offrir l'opportunité de s'exprimer sur les orientations générales que le gouvernement du Québec devrait imposer à Glencore pour la Fonderie Horne jusqu'en 2027.

Avant de statuer officiellement sur les prochaines exigences à imposer à l'entreprise Glencore pour la Fonderie Horne, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) tient une consultation publique auprès des citoyennes et des citoyens. Les personnes intéressées peuvent donc exprimer leur opinion et leurs préoccupations en remplissant le formulaire de questions ou en déposant un mémoire.

Par ailleurs, une séance en présentiel se tiendra à Rouyn-Noranda, vers la fin de la période de consultation, pour permettre notamment aux personnes qui n'auraient pas pu participer à la consultation en ligne de s'exprimer elles aussi. Les détails de cette séance seront précisés ultérieurement.

Est-ce que le gouvernement va financer les projets associés au plan d'action de la Fonderie? (ajustements possibles du MEI à venir)

- Le gouvernement et la Fonderie Horne ont entamé des discussions quant à la possibilité d'un soutien financier au plan d'investissement proposé par la Fonderie.
- Aucune entente n'a encore été conclue quant à une possible offre de financement.

Informations générales :

- Rappelons que le comité interministériel mandaté pour analyser le plan d'action initial de la Fonderie Horne mentionnait, en conclusion de son rapport dévoilé publiquement en février 2021 :

- « Le plan d'action de la Fonderie Horne constitue un point de départ en vue de déterminer les mesures qui devront être mises en place au cours des prochaines années. Les bonifications qui pourraient potentiellement être apportées à ce plan grâce à un soutien gouvernemental, soit par l'accélération des projets envisagés ou l'élaboration de nouveaux projets, devront être explorées. »
- Dans cet esprit, la Fonderie Horne a été invitée à présenter un plan d'investissement global portant sur l'amélioration de sa performance environnementale et de sa productivité.
- La mission du MEI est de favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec, et ce, dans une perspective de prospérité durable.
 - Plus particulièrement, le MEI contribue activement à la réalisation de projets majeurs d'investissement et collabore au développement des secteurs industriels sous sa responsabilité.

De : [Diane Laperrière](#)
A : [Proteau, Hélène](#); [Diane Dallaire](#); [VRN.Elu](#); [François Chevalier](#); [Anne-Marie Nadeau](#); [Angèle Tousignant](#)
Objet : Rencontre | Dr Boileau
Début : 1 septembre 2022 14:00:00
Fin : 1 septembre 2022 15:00:00
Emplacement : Salle du conseil

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.